

Gouvernement demande maintenant au Parlement de céder au cabinet une partie encore plus grande de ses responsabilités essentielles.

Avant la suspension de la séance, à six heures, j'avais quelque chose à dire de l'attribution de pouvoirs extraordinaires à un exécutif en général et à un ministre en particulier. Les pouvoirs que la mesure à l'étude conférerait au cabinet et au ministre exercent une influence dissolvante sur l'industrie et le commerce en général. Je cite un autre passage du même article:

Si tout le problème de la production de défense était repris depuis le début il n'y aurait pas de bouleversement et de crise de production. Rien d'autre que la guerre véritable ne pourrait amener le Parlement à concéder ses pouvoirs constitutionnels au cabinet et à un ministre en particulier. La dictature industrielle ne peut remplacer un programme de production de défense mieux approfondi, ni maintenant ni jamais.

Depuis la parution de cet article, le ministre et ses tenants ont rejeté notre demande d'autres dispositions; toutefois, je prie le ministre d'étudier de nouveau la question. Nous sommes patients, nous pouvons attendre. En réalité, nous serions très contents d'attendre jusqu'à la prochaine session si le ministre et ses collègues s'engageaient à remettre toute la question à l'étude. Nous serions heureux s'ils trouvaient moyen de se rendre aux propositions soumises par tous les groupes représentés à la Chambre, ou peut-être devrais-je dire plus précisément, par tous les groupes qui siègent de notre côté de la Chambre.

Il va de soi que les membres du Parlement, en particulier ceux de l'opposition, qui participent aux débats de la Chambre, sont obligés d'étudier pendant plusieurs heures pour chaque période de quinze minutes qu'ils emploient à parler.

Mme Shipley: On ne le soupçonnerait jamais.

Mme Fairclough: L'honorable représentante a droit à son opinion. J'ai rencontré certains points de comparaison intéressants et je suis sûre que le ministre lui-même ne trouverait pas sans intérêt une histoire qu'il doit très bien connaître au sujet d'un homonyme. Durant la guerre de 1812, dernière guerre d'agression où un voisin plus puissant a menacé d'envahir le Canada, le personnage en question était engagé, mais pas dans la défense du Canada.

A cette époque la menace d'invasion des États-Unis était aussi vraie que l'est actuellement la menace d'invasion du nord de notre pays par les Russes. Stephen Decatur, le héros américain dont notre ministre de la Production de défense (M. Howe) porte le nom, était commandant...

Une voix: C'est l'heure.

[M^{me} Fairclough.]

Mme Fairclough: Mon temps de parole n'est pas épuisé. Calmez-vous. Il était commandant de la marine des États-Unis, officier brillant et plein de personnalité et, comme le ministre, plein d'ardeur au combat. J'ignore s'il était romanesque, n'ayant pas vécu à cette époque. On voit par là combien peu peut compter un siècle et demi dans la vie d'une nation...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je dois la prévenir que son temps de parole est expiré.

Mme Fairclough: Monsieur l'Orateur, j'ai noté soigneusement le temps dont je disposais. J'ai commencé à parler entre six heures moins le quart et six heures moins dix. Je ne vois absolument pas comment j'aurais pu épuiser mon temps de parole.

M. l'Orateur suppléant: Je dois dire que j'ai toujours trouvé que mes adjoints, ceux qui sont assis ici au bureau, font très précisément ces calculs. L'honorable député me permettra de lui dire qu'elle a commencé à parler à 5 heures 41 pour s'arrêter à 5 heures 58, c'est dire qu'elle a parlé 17 minutes avant six heures. Elle a repris la parole à 8 heures trois et je l'ai interrompue à 8 heures 26. Le tout donne donc 40 minutes.

Mme Fairclough: Monsieur l'Orateur, je regrette infiniment, mais me serait-il permis simplement...

Des voix: Le temps est écoulé.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Si je comprends bien, l'honorable représentante demande que la Chambre consente à l'unanimité à ce qu'elle dépasse les 40 minutes réglementaires.

Le très hon. M. Howe: Non, non!

M. l'Orateur suppléant: L'honorable représentante obtient-elle ce consentement unanime?

Des voix: Non.

Mme Fairclough: Je me conforme à votre décision, monsieur l'Orateur. Je vais remettre ce document à l'un de mes confrères.

Mlle Margaret Aitken (York-Humber): Ainsi que vous avez pu le constater, monsieur l'Orateur, nous, de notre côté de la Chambre, avons suivi ce débat et y avons participé avec beaucoup d'entrain.

Mme Shipley: Et très peu d'autre chose.

Mlle Aitken: Pour ma part, monsieur l'Orateur, je suis extrêmement fière de la sincérité, de la ténacité, de l'originalité...

Mme Shipley: Des répétitions.